



## Musée du Protestantisme Dauphinois, Le Poët-Laval

### « Personnages protestants qui ont marqué le Dauphiné »



#### Épisode 19a

##### NEFF Félix (1797-1829)

Félix naît le 8 octobre 1797 à Genève dans une famille protestante séparée. Le père, Jean Henri NEFF, se désintéresse très tôt et totalement de son fils. Il vit à Paris où il s'est réfugié après avoir participé aux événements révolutionnaires de Genève, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Sa mère, Jeanne-Pernette BONNETON, n'est pas pratiquante, tout au plus déiste, le fait baptiser, le 14 octobre 1797 au temple de Saint-Germain. Il n'a pas d'éducation religieuse. Félix aime fréquenter les assemblées des « Chrétiens pour la Nouvelle Église », lire les Psaumes, Plutarque, Jean-Jacques Rousseau. Un pasteur lui donne des cours de latin.

Très jeune, il est placé chez un jardinier et travaille ensuite chez plusieurs fleuristes où il fait preuve d'un grand intérêt pour son activité. Il écrit un livre sur la culture des arbres.

À dix-sept ans il s'engage dans le régiment d'artillerie de la Garde de la ville, et devient sergent deux ans plus tard. Il fait connaissance des « Momiers » de l'Église indépendante née du Réveil.

C'est après la lecture d'un petit traité traduit en français « *Le miel découlant du rocher* », du pasteur Thomas Wilcox (1621-1687), qu'il passe par une conversion personnelle profonde et qu'il décide de consacrer sa vie à l'annonce de la Parole de Dieu. Il quitte l'armée en 1819, et part annoncer l'Évangile, d'abord en Suisse.

N'ayant pas fait d'études bibliques, Félix commence à se perfectionner dans l'étude de la Bible avec les pasteurs de l'Église indépendante. Fin 1820, il commence une campagne d'évangélisation comme évangéliste indépendant et itinérant. Après Genève, il passe dans les cantons de Neuchâtel, Bâle, Jura bernois. Il prêche dans les prisons, tout en travaillant pour gagner sa vie.

Son style de prédication est très peu académique. Faisant preuve d'une grande liberté de ton, essentiellement axé sur la corruption de l'homme et le besoin de conversion. Ce discours ne plaît pas beaucoup aux pasteurs établis qui l'accusent de provoquer des troubles dans leurs églises. Il se sent vite incompris dans son pays et cherche à partir pour gagner un peu d'indépendance. Ayant entendu dire que le pasteur de Grenoble, César BONIFAS<sup>1</sup>, recherche un évangéliste pour le remplacer pendant quelque temps, Félix NEFF part aussitôt. Il est vite déçu car il retrouve le même conformisme qu'à Genève et la pesanteur du formalisme ecclésiastique. C'est donc avec soulagement qu'il répond à l'appel du pasteur Scipion RAOUX de Mens dans le Trièves, qui cherche à son tour un remplaçant temporaire.

Félix arrive à Mens le 28 décembre 1821 où, en l'absence du pasteur Scipion RAOUX, il travaille avec son collègue André BLANC (cf. épisode N° 18). Il pense y trouver une paroisse dont les habitants, de mœurs plus simples, sont plus attachés à la foi chrétienne que ceux de Grenoble. Les auditoires sont considérables, environ douze cents personnes, mais, pour Félix : « Tout ce beau monde est mort. » Son opinion sur son collègue est d'ailleurs semblable : « BLANC à mon avis, quoique très orthodoxe, bon enfant et même très zélé, dort encore de toutes ses forces dans le protestantisme ». Très rapidement il doute fort de pouvoir rester à Mens car les Suisses ont écrit au pasteur et au Consistoire pour les mettre en garde contre son enseignement et ses méthodes. Félix ne se décourage pas et se met à l'œuvre avec zèle, allant jusqu'à apprendre le patois pour se faire comprendre de son auditoire.

---

<sup>1</sup> **BONIFAS César** (1794-1855) est pasteur à Grenoble de 1820 à 1844. Il est chargé de la chaire d'exégèse de 1844 à 1845, puis de celle d'hébreu de 1845 à 1855 à la faculté de théologie protestante de Montauban.

Le Réveil éclate dans toutes les paroisses, surtout parmi les jeunes et Félix NEFF écrit : « J'ai vu du réveil dans deux communes qui jusqu'ici avaient dormi du plus profond sommeil ». Le pasteur titulaire revenu, la plupart des chefs de famille s'adressent au Consistoire pour lui demander de retenir Félix NEFF comme pasteur catéchiste, s'offrant de le payer de leurs deniers, ce que ledit Consistoire accepte le 11 juin 1822.

Pendant l'absence du pasteur titulaire, Félix vit en parfaite harmonie avec son collègue André BLANC, qu'il a su attirer insensiblement dans ses vues, mais le pasteur RAOUX de retour, n'aime pas les « mystiques de Genève », il reproche à Félix les assemblées du soir et celles qu'il tient en pleine campagne le dimanche après-midi en été.

L'affaire se corse, aussi Félix va à Paris pour justifier son action devant le Consistoire. En son absence le Réveil s'étend à un point tel que les croyants organisent eux-mêmes des assemblées chez eux. À son retour, Félix poursuit son œuvre avec le même zèle et le même succès. Il juge alors nécessaire d'être ordonné par une église officielle, ne serait-ce que pour faciliter son insertion dans une église protestante très sensible au formalisme ecclésial.

N'ayant fait aucune étude régulière de théologie, il va chercher cette ordination auprès des églises indépendantes d'Angleterre qui exigent moins de connaissances et privilégient la ferveur et la profondeur spirituelle. Félix NEFF part donc pour Londres où il est consacré le 19 mai 1823.

Pendant l'absence de Félix NEFF, le pasteur RAOUX ne cesse d'intriguer contre lui. Opposé aux convictions et aux méthodes de Félix, mais ne pouvant le combattre sur ce terrain, il espère le faire éloigner en montant une cabale politique. Professant lui-même des opinions très royalistes, il présente NEFF comme « l'envoyé du parti anglais pour aliéner les Français du gouvernement et des Bourbons ». Il est même dénoncé à la police générale de Paris et même le préfet de l'Isère est saisi de l'affaire.

Le pasteur BONIFAS, de Grenoble, outré et effrayé, conseille à Félix de ne pas revenir. « Le préfet est dans de telles préventions qu'il parle de vous faire arrêter si vous venez dans le département de l'Isère et de ne point vous souffrir. » lui écrit-il. Le pasteur BLANC redoute également le retour de Félix et lui demande d'y surseoir. Bien plus, on avertit Félix qu'il serait tué s'il retourne à Mens !

Félix ne se laisse pas intimider. Le 28 juillet 1823 il est de retour à Mens où il reçoit un accueil enthousiaste. Les habitants n'hésitent pas à faire des kilomètres pour venir entendre ses sermons. Il fait cependant tout pour empêcher que ce retour ne soit perçu comme un triomphe personnel et il évite de présider des réunions de veillée. Très vite, il comprend qu'il doit renoncer à toute assemblée et que toute réconciliation avec RAOUX est impossible. Il fait alors dire au préfet que le Consistoire va chercher un autre pasteur et qu'il est prêt à se retirer. Félix NEFF quitte Mens à la fin d'août 1823.

On lui propose deux postes, un dans les Hautes-Alpes, un autre près de Montpellier. Félix n'hésite pas très longtemps et dès la fin septembre il choisit les Hautes-Alpes car : « Dans les Alpes, je serais seul pasteur, et par conséquent libre ; dans le Midi, entouré de pasteurs, la plupart amis du monde, je serai sans cesse inquiété ».



Dédicace à Félix Neff, temple des Violins, à Freissinières

0Félix part de Grenoble le 9 octobre 1823. À Briançon le sous-préfet lui refuse l'autorisation de remplir les fonctions de pasteur, parce qu'il est étranger et qu'il n'a pas reçu de vocation du Consistoire des Hautes-Alpes.

Félix NEFF s'empresse de visiter les villages de son immense paroisse dans les vallées de Freissinières, du Champsaur et du Queyras ; il ne les quittera que pour de rapides missions à Mens ou dans les Vallées vaudoises italiennes.

Félix NEFF vit et travaille en France dans l'illégalité la plus totale. En effet, les articles organiques de la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) font obligation aux pasteurs d'être français et d'avoir reçu une vocation du consistoire locale, en l'occurrence de celui d'Orpierre ; ils doivent par ailleurs prêter

serment au gouvernement. Ce dispositif va être renforcé par une circulaire du ministère de l'Intérieur adressée le 30 mai 1820 à tous les présidents de consistoires qui spécifie que seuls les pasteurs titulaires du diplôme de bachelier en théologie délivré par les Facultés seront autorisés.

Félix NEFF va essayer de régulariser sa situation en demandant officiellement sa naturalisation le 15 janvier 1824 à la préfecture de Gap. Elle est rejetée le 10 juin.

La présence de Félix NEFF est donc seulement tolérée par les autorités et ce, semble-t-il, parce que le président du consistoire d'Orpierre, le pasteur d'ALDEBERT, et les communautés protestantes locales lui sont favorables et parce qu'aucun incident n'est à signaler. Félix n'aurait pas été admis comme pasteur même s'il avait été intégré dans la nationalité française car il n'est pas titulaire du diplôme officiel requis, sa reconnaissance par une église anglaise n'ayant aucune valeur légale en France.

Félix NEFF n'étant pas reconnu comme pasteur concordataire, il ne reçoit donc aucun traitement de la part de l'État. On sait qu'il reçoit une aide matérielle de la Société des Missions Continentales de Londres, mais l'on ignore si les églises du Queyras, de Freissinières et de Saint-Laurent-du-Cros le soutiennent financièrement. On sait que pour subvenir à ses besoins il entretient un petit jardin, à Dormillouse se situant au fond de la vallée de Freissinières.

La paroisse de Félix NEFF s'étend sur plusieurs vallées d'accès très difficile où vivent quelques groupes de protestants qui ignorent même parfois l'existence les uns des autres.



Champ de mission de Félix NEFF

Ce champ de mission recouvre essentiellement le Queyras, Le Champsaur, la vallée de Freissinières ainsi que quelques hameaux isolés dans plusieurs secteurs des Hautes-Alpes :

- Queyras : Arvieux (La Chalpe), Molines, Saint-Véran, et plusieurs autres hameaux ;
- Champsaur : Chabottes, Chaillol, Forest-Saint-Julien, Saint-Bonnet-en-Champsaur, La Motte-en-Champsaur et Orcières ;
- Freissinières : Dormillouse, Les Mensals, Les Viollins, Les Ribes ;
- Oisans : Le Chazelet, près de La Grave ; Guillestre, Vars, Villar-Saint-Pancrace (près de Briançon).

Ce champ de mission est difficile à visiter en raison de son étendue et de la difficulté d'y accéder, particulièrement en hiver. Félix passe donc un temps considérable en déplacements.

C'est près de trois cent vingt kilomètres que Félix doit parcourir, toujours à pied, dans les chaleurs de l'été comme dans les glaces de l'hiver, pour visiter tous ses paroissiens. Comme il l'a écrit lui-même après une tournée au cours de laquelle il ne visita ni les hameaux de la Grave ni ceux du Champsaur : « Voilà l'histoire d'une de mes rondes ; j'en ai autant à faire continuellement. Elles me prennent vingt et un jours ; puis c'est à recommencer ».

Suite au prochain épisode

Gilbert JOSS, Secrétaire Général du Musée